

## Table des Matières

<b>Bienvenue</b>	<b>2</b>
<b>Bienvenue dans le district de Hameln - Pyrmont</b>	<b>2</b>
Le district de Hameln - Pyrmont	2
Plan de la ville	3
Concernant Integreat	4
<b>Points de contact et de conseil importants</b>	<b>5</b>
Conseil aux jeunes migrants (de 12 à 27 ans)	5
Conseil aux migrants (à partir de 27 ans)	5
Conseils pour les professionnels étrangers qualifiés	6
<b>Vie en société en Allemagne</b>	<b>7</b>
Grundgesetz (Loi fondamentale) et droits de l'Homme	7
État de droit	10
Liberté individuelle	11
Égalité entre les hommes et les femmes	11
Droits des enfants	12
Non-violence/intégrité physique	14
Liberté de religion	15
Justice sociale	15
Liberté d'opinion	16
Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans* et Inter* (LGBTQI*)	16
<b>Centre d'arrivée de Bad Münder</b>	<b>17</b>
Informations de A à Z	17

## Bienvenue

### Bienvenue dans le district de Hameln - Pyrmont

#### Le district de Hameln - Pyrmont

**Total des habitants :** environ 150.000 Habitants

**Personnes issues de l'immigration :** environ 26

**Densité de population :** 187 habitants/km

**Superficie :** 796,11 km<sup>2</sup>

**Situation :** région centrale du Weserbergland central au sud-ouest de Hanovre, située entre l'agglomération de Hanovre, Hildesheim, Westphalie orientale-Lippe

**Le paysage :** Paysage de moyenne montagne

Avec une superficie de 796 km<sup>2</sup> et une population d'environ 150.000 habitants, le district de Hameln-Pyrmont fait partie des districts les plus densément peuplés de Basse-Saxe.

Huit villes et communes forment le Landkreis :

**Hamelin, Bad Pyrmont**, les villes **de Hessisch Oldendorf** et **Bad Münder**, les villages **d'Aerzen, Salzhemmendorf, Coppenbrügge** et la commune **d'Emmerthal**.

Aujourd'hui, l'arrondissement de Hameln-Pyrmont est connu pour son emplacement privilégié dans le domaine de la santé, avec de nombreux hôpitaux, de nombreux établissements de cure et de rééducation ainsi qu'une offre de loisirs variée.

Le large éventail de plus de 100 groupes d'entraide et de 250 clubs sportifs dans le district de Hameln-Pyrmont le reflète bien.

Chacune des huit villes et communes appartenant au district se retrouve dans l'un des éléments graphiques du **logo**. La taille des huit surfaces varie en fonction du nombre d'habitants.



La Weser traverse également visuellement les deux villes de Hessisch Oldendorf et Hameln ainsi que la commune d'Emmerthal. Le vert du Weserbergland se retrouve dans les cinq

autres villes et communes.

## Plan de la ville

Vous cherchez une adresse précise ou un point intéressant dans le district de Hamelin-Pyrmont ?

Le système d'information géographique (SIG) offre la possibilité d'accéder numériquement à toutes les adresses pertinentes, dans différentes langues.

Plusieurs langues une seule carte :

Karte deutsch



Map englisch



نقشه  
urdu



naxşa kurdisch



خارطة arabisch



کارد dari



نقشه farsi



### Concernant Integreat

Ce guide vous aide dans votre vie quotidienne dans le district de Hameln-Pyrmont. Vous trouverez ici des adresses importantes, des interlocuteurs et des trucs et astuces qui peuvent vous aider à vous orienter dans le district de Hameln-Pyrmont.

L'application comporte plusieurs chapitres. Chaque chapitre est consacré à un thème précis. Vous trouverez par exemple des informations sur les écoles, les autres institutions, les cours d'allemand ou le travail. Il y a aussi un chapitre avec des idées pour vos activités de loisir. Les informations et les offres de loisirs changent régulièrement et nous les mettons à jour

régulièrement. C'est pourquoi il est recommandé de regarder souvent l'application pour rester au courant des manifestations et actions prévues.

Vous pouvez également utiliser cette application hors ligne si vous n'avez pas accès à Internet. Quand vous vous connectez de nouveau à Internet, l'appli se met automatique à jour.

Nous sommes heureux de vous accueillir ici, dans le district de Hameln-Pyrmont.

## Points de contact et de conseil importants

### Conseil aux jeunes migrants (de 12 à 27 ans)

#### Service de migration des jeunes

##### Groupe cible :

Le service de migration des jeunes soutient les jeunes issus de l'immigration âgés de 12 à 27 ans dans leur intégration sociale, linguistique, scolaire et professionnelle. Les jeunes nés en Allemagne et issus de l'immigration ainsi que les jeunes immigrés bénéficient de ces conseils.

##### Offres :

- Aides en cas de problème scolaire
- Aides en cas de problèmes familiaux
- Soutien à l'orientation professionnelle
- Soutien en cas de détresse psychosociale
- Accompagnement auprès des administrations et des autorités
- Offres de groupe intégratives

Vous trouverez [ici](#) la personne de contact répondant à vos besoins.

### Conseil aux migrants (à partir de 27 ans)

#### Conseil de migration pour les adultes

Le service de conseil en matière de migration vous aide, vous et votre famille, à trouver vos repères et à vous sentir rapidement chez vous.

##### Groupe cible :

- les migrants récemment arrivés (adultes à partir de 27 ans et leurs enfants jusqu'à 11 ans) du district de Hameln-Pyrmont, avec un statut de séjour permanent
- les étrangers et les rapatriés de souche allemande (adultes de 27 ans et plus et leurs enfants âgés de moins de 11 ans) vivant en Allemagne depuis plus longtemps et étant en situation de crise

- Des institutions et organisations répondent à vos questions en matière de compétence interculturelle indépendamment de la confession et de la nationalité, avec compétence et gratuitement

## **Offre :**

Une aide est proposée en cas de

- recherche d'un cours d'intégration / cours d'allemand
- recherche d'un service de garde pour vos enfants pendant votre participation au parcours d'intégration
- qualification scolaire et professionnelle
- reconnaissance des qualifications éducatives et professionnelles obtenues à l'étranger
- questions relatives à l'école maternelle, à l'école et à la formation professionnelle
- questions sur les prestations sociales
- questions relatives au droit de séjour/à la citoyenneté allemande
- questions relatives au regroupement familial
- questions sur l'hébergement, les loisirs et les possibilités de contact
- les problèmes familiaux ou personnels

Vous trouverez [ici](#) la personne de contact répondant à vos besoins.

## **Conseils pour les professionnels étrangers qualifiés**

L'intégration professionnelle des personnes issues de l'immigration est une mission collective dans l'arrondissement de Hameln-Pyrmont.

Nous soutenons et accompagnons le processus

- pour les personnes issues de l'immigration
- pour les entreprises et les sociétés qui recherchent du personnel et souhaitent s'informer sur les possibilités d'emploi des personnes issues de l'immigration.

Les entreprises intéressées par la formation et l'emploi, ainsi que les femmes et les hommes issus de l'immigration intéressés, sont conseillés et mis en relation.

L'offre comprend

- l'orientation professionnelle jusqu'au placement dans un emploi ou une formation appropriée
- un post-coaching afin de pérenniser le placement et d'éviter les abandons
- l'échange avec les employeurs afin de prendre en compte d'autres aspects et besoins au travail
- l'assistance et les informations sur les différentes procédures / en étroite coordination avec les interlocuteurs du service de placement
- la mise en réseau des différents acteurs du système de soutien (par ex. bénévoles, guides d'intégration, médiateurs linguistiques, travailleurs sociaux pour les réfugiés et les nombreux autres partenaires de coopération)

- des échanges réguliers (également ciblés sur les exigences techniques)

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site web :

[Start Guide](#)

**Interlocuteur / Interlocutrice :**

**Petra Scheller**

Ohsener Str. 106, 31789 Hameln

[05151/982114](tel:05151982114)

[scheller@impuls-hamelnpyrmont.de](mailto:scheller@impuls-hamelnpyrmont.de)

**Ghada Klene-Issa**

Ohsener Str. 106, 31789 Hameln

[05151/982180](tel:05151982180)

[0157/52989514](tel:015752989514)

[issa@impuls-hamelnpyrmont.de](mailto:issa@impuls-hamelnpyrmont.de)

## Vie en société en Allemagne

### Grundgesetz (Loi fondamentale) et droits de l'Homme

Toute personne vivant en Allemagne doit respecter les principes fondamentaux de l'ordre politique et juridique.

La principale base juridique de la vie en Allemagne est la **Loi fondamentale**. C'est la constitution de la République fédérale d'Allemagne.

Selon la Grundgesetz (Loi fondamentale), toute personne est un **individu libre et autodéterminé**.

**Aucune différence ne peut être faite selon le sexe, l'origine** (ascendance, langue, maison), **la couleur de la peau, la religion, la croyance ou la perception des choses, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle**.

L'Allemagne est un État fédéral composé de **16 États fédéraux**.

L'Allemagne est un État démocratique, ce qui signifie que tous les pouvoirs de l'État émanent du peuple.

## Catalogue des droits fondamentaux

### Protection de la dignité de l'être humain

#### Article 1

(1) La dignité de l'être humain est intangible. Tous les pouvoirs publics ont l'obligation de la respecter et de la protéger.

(...)

### Droit à la liberté de la personne

#### Article 2

(1) Toute personne a droit au libre développement de sa personnalité, pour autant qu'elle ne porte pas atteinte aux droits d'autrui et qu'elle ne soit pas contraire à l'ordre constitutionnel ou à la loi morale.

(...)

Cela inclut aussi le droit à l'autodétermination sexuelle. Cela signifie que chaque individu peut décider seul des actes sexuels qu'il accepte et aucune personne ne peut être contrainte de faire quelque chose contre sa volonté.

### Égalité devant la loi

#### Article 3

(1) Toutes les personnes sont égales devant la loi.

(2) Les hommes et les femmes sont égaux en droit. L'État favorise la mise en œuvre effective de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et œuvre à l'élimination des désavantages existants.

(3) Nul ne peut être défavorisé ou privilégié en raison de son sexe, de son ascendance, de sa race, de sa langue, de sa patrie et de son origine, de ses croyances, de ses convictions religieuses ou politiques. Nul ne doit être désavantagé en raison de son handicap.

### Liberté de croyance, de conscience et de confession

#### Article 4

(1) La liberté de croyance, de conscience et de conviction religieuse et philosophique est inviolable.

(...)

### Liberté d'opinion, d'art et de science

#### Article 5

(1) Chacun a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, par l'écrit et par l'image, et de s'informer sans entraves aux sources accessibles au public. La liberté de la presse et la liberté d'informer par la radio, la télévision et le cinéma sont garanties. Il n'y a pas de censure.

(...)

## Protection du mariage et de la famille et des enfants de parents non mariés

Article 6

(1) Le mariage et la famille sont placés sous la protection particulière de l'État.

(...)

Vous trouverez ici le catalogue des droits fondamentaux en 11 langues : [Arabe](#), [chinois](#), [anglais](#), [français](#), [italien](#), [persan](#), [polonais](#), [russe](#), [serbe](#), [turc](#), [allemand](#)

## Déclaration universelle des droits de l'Homme

Les droits de l'Homme sont des droits importants, universels et qui s'appliquent à toute l'humanité. Les droits de l'Homme sont des droits dont dispose toute personne en raison de son humanité. Ils protègent la dignité de chaque être humain de manière identique, sans distinction aucune, notamment « (...) de couleur de peau, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. » (Art. 2. de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme des Nations Unies du 10 décembre 1948)

Il existe 30 droits. Les plus importants sont :

Tous les êtres humains naissent égaux .

Chaque individu est libre de ses opinions.

Le droit à la paix et à la sécurité.

Les règles qui permettent de vivre ensemble dans la société allemande découlent de ces droits fondamentaux.

L'Office d'État pour l'éducation politique de Rhénanie du Nord-Westphalie a publié la [brochure « La démocratie pour moi »](#) (mars 2016), dans laquelle ces règles sont clairement illustrées. Ces règles, ainsi que les exemples montrant ce qui est autorisé ou non en Allemagne, sont présentés ici sous chaque mot clé.

### Êtes-vous victime de discrimination ?

Vous trouverez de l'aide auprès du centre anti-discrimination .

### Qu'est-ce que le bureau anti-discrimination ?

Un **service de conseil** pour les personnes qui subissent **une discrimination**

### En quoi le bureau anti-discrimination est-il utile ?

Si vous avez été traité injustement à cause d'elle :

- Âge
- Genre
- Origine ethnique

- Religion
- Orientation sexuelle
- Un handicap

Si une discrimination a eu lieu dans le cadre de l' **emploi, du logement, de l'éducation ou de la vie quotidienne**, l'Agence de lutte contre la discrimination est le lieu où s'adresser.

Si la discrimination s'est produite dans un **autre domaine de votre vie**, nous sommes toujours heureux de vous aider.

## Qui peut contacter le bureau anti-discrimination ?

Toute personne touchée par la discrimination.

### Contact



Agence fédérale de lutte contre les discriminations  
24, rue de la Glinka  
10117 Berlin

 [www.antidiskriminierungsstelle.de/](http://www.antidiskriminierungsstelle.de/)



[0800/5465465](tel:08005465465)

### État de droit

L'Allemagne est un **État constitutionnel démocratique**. La **Grundgesetz (Loi fondamentale)** garantit la dignité humaine, la liberté et la justice. Il existe des **lois** garantissant le respect des droits de l'homme.

Les décisions politiques sont prises par les représentants du peuple. Les **organes représentatifs** sont élus par les Allemands lors d'élections libres.

Les lois s'appliquent de la même manière à toutes les personnes en Allemagne. L'État doit respecter la loi. Toutes les personnes vivant en Allemagne doivent aussi se conformer aux lois allemandes.

Cela signifie **par exemple**

Lorsqu'une personne estime qu'une autre personne ou bien que l'administration publique lui a causé un préjudice, elle peut s'adresser à un tribunal. Ces tribunaux sont indépendants.

Signification : Le gouvernement ne doit pas dicter leurs décisions aux tribunaux.

Les tribunaux publics décident si une personne doit être punie. Les sanctions sont par exemple des amendes, des travaux d'intérêt général ou des peines de prison. Il n'y a pas la peine de mort en Allemagne.

La police est chargée de veiller à ce que chacun puisse vivre en liberté et en sécurité.

La pratique d'une religion ne doit violer aucune loi. Les lois priment toujours sur la religion.

En Allemagne, par exemple, cela n'est pas autorisé :

Inciter à la haine ou à la violence.  
Attaquer le système démocratique et ses valeurs.  
Ces délits peuvent entraîner une peine de prison.

Après avoir purgé leur peine, les citoyens non allemands peuvent perdre leur droit de séjour et être expulsés dans certaines circonstances.

## Liberté individuelle

Tous les adultes ont le droit de disposer d'eux-mêmes et de leur propre vie. Peu importe que vous soyez un homme ou une femme, jeune ou vieux, avec ou sans handicap, quelle que soit la couleur de votre peau ou votre appartenance religieuse.

**Tout le monde peut faire ce qu'il veut tant qu'il respecte la loi et ne restreint pas les autres dans sa liberté.**

Cela signifie **par exemple**

Chacun peut décider de s'habiller comme il le souhaite. Les **femmes** peuvent décider si elles veulent porter des pantalons, des robes, des jupes longues ou courtes, des vêtements serrés ou amples ou un foulard. Les **hommes** peuvent choisir de porter un costume et une cravate, un t-shirt et un jean, un turban, un chapeau ou une barbe.

Tout le monde peut **manger** ce qu'il veut et ce qu'il aime. La décision de manger de la viande (y compris le porc ou le bœuf) dépend uniquement de soi. L'État n'édicte aucun régime alimentaire général ou fondé sur une religion.

La consommation **d'alcool** est autorisée pour les adultes. La consommation d'alcool est interdite aux enfants et aux adolescents.

Chaque femme et chaque homme peut décider par lui-même si et avec qui il veut **se marier**. Chaque femme et chaque homme a le droit de divorcer.

Les couples non mariés ont le droit de vivre ensemble et d'avoir des enfants.

Les membres de différentes **religions** et croyances peuvent se marier et avoir des enfants.

La **contraception** est autorisée pour les deux sexes. La décision d'une personne d'utiliser la contraception doit être respectée.

**Les partenariats de même sexe sont acceptés.** Les couples de même sexe peuvent se marier. Les droits résultant d'un partenariat civil sont similaires à ceux qui existent dans le cadre d'un mariage entre un homme et une femme.

Chacun décide par lui-même comment et où il veut vivre. Pour les personnes en demande d'asile, ce droit peut être restreint jusqu'à la reconnaissance de leur demande d'asile.

Les actes sexuels entre adultes ne peuvent être accomplis qu'avec leur consentement mutuel. **Toute activité sexuelle avec des enfants est interdite.**

La propriété privée est autorisée en Allemagne pour chaque homme et chaque femme. Il est permis de posséder une maison ou un terrain. De nombreuses entreprises sont privées.

Les femmes et les hommes ont des droits égaux en matière d'héritage.

Important :

**Votre propre liberté prend fin là où elle viole la liberté ou la dignité humaine de l'autre, ou viole la loi.**

## Égalité entre les hommes et les femmes

**Les hommes et les femmes ont les mêmes droits.** Cela se reflète dans les lois et dans la vie quotidienne.

Cela signifie **par exemple**

les filles et les garçons vont à l'école ensemble et suivent les mêmes cours. Ils participent ensemble aux cours d'éducation physique.

Les femmes ont le droit d'étudier ou d'apprendre un métier. Les femmes peuvent par principe exercer toutes les professions.

Les femmes assument des responsabilités dans la société, comme par exemple. en tant que policières, médecins, enseignantes, ou dans les services et administrations publics. Leurs instructions doivent être suivies.

Les femmes décident elles-mêmes du métier qu'elles veulent exercer. Elles peuvent disposer librement de l'argent qu'elles gagnent.

Les femmes n'ont pas à demander à leur époux, à leurs parents ou à d'autres membres de leur famille la permission de travailler, d'ouvrir un compte ou de signer des contrats.

Les femmes peuvent s'habiller comme elles veulent.

Les femmes décident elles-mêmes si, quand et avec qui elles veulent se marier.

Les mères sont particulièrement protégées. Elles doivent et ont le droit d'arrêter de travailler six semaines avant et pendant huit semaines après l'accouchement. Elles ne peuvent pas être licenciées en raison de leur maternité.

Les tâches et les rôles au sein de la famille ne sont pas prescrits.

Les femmes participent à la vie publique. Elles assistent à des événements culturels, politiques ou sportifs, et fréquentent les restaurants et les bars.

Les femmes ont le droit de vote et peuvent être élues dans le cadre de fonctions politiques.

Les femmes et les hommes ont des droits égaux en droit successoral, les filles ont également les mêmes droits que les fils.

Les contacts, remarques ou demandes à caractère sexuel ne sont autorisés que si toutes les personnes concernées l'acceptent. **Un « stop » ou un « non » doit être respecté.**

**Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :**

**toute forme de violence contre les femmes, y compris dans le mariage.**

**Personne ne devrait être harcelé sexuellement.**

**Le viol, y compris dans le cadre du mariage, est puni.**

**Personne ne peut être contraint de se marier. La contrainte au mariage par la violence ou la menace est punie.**

## **Droits des enfants**

**Les enfants et les adolescents ont des droits.** Ces droits figurent dans la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Elle s'applique également à tous les enfants et adolescents de moins de 18 ans en Allemagne. En outre, il existe de nombreuses lois en Allemagne qui protègent spécialement la vie, la santé et les droits des enfants. La protection des enfants est toujours une priorité.

Cela signifie **par exemple**

Tous les enfants ont les mêmes droits. Peu importe où ils vivent, d'où ils viennent, quelle couleur de peau ils ont, ce que font leurs parents, quelle langue ils parlent, quelle religion ils ont avec, qu'ils soient des garçons ou des filles, leur culture, qu'ils aient ou non un handicap, qu'ils soient riches ou pauvres.

Les enfants ont droit à un nom, un acte de naissance, une nationalité et une famille. Par principe, l'État aide les enfants qui sont démunis.

Les enfants doivent pouvoir vivre avec leurs parents, sauf si cela les met en danger. Les parents ont le droit et l'obligation de prendre soin de leurs enfants, de protéger et favoriser leur santé et leur bien-être.

Les enfants qui ont fui ont droit à une protection et à une aide spéciales.

Les enfants doivent être protégés pour bien grandir.

Les enfants ont le droit et doivent aller à l'école. La scolarisation est obligatoire. Les parents doivent soutenir leurs enfants dans leur scolarité. L'enseignement scolaire est gratuit en Allemagne.

Les enfants ont le droit de se forger leur propre opinion.

À l'âge de 14 ans au plus tard, les enfants peuvent décider eux-mêmes d'adopter la religion de leur choix.

Les enfants doivent pouvoir bien se développer. Les parents en assume la responsabilité. S'ils ont besoin d'un soutien, l'État doit les aider et par exemple veiller à ce qu'ils disposent d'assez de nourriture, de vêtements et d'un logement.

Les enfants dont les parents ne sont pas mariés ont les mêmes droits que les enfants qui vivent avec des parents mariés.

### **Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :**

Les enfants ne doivent pas être négligés ou maltraités.

Les enfants ne doivent en aucun cas être battus ou maltraités tant physiquement que mentalement.

Les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans ne sont pas autorisés à travailler. Lorsqu'ils sont plus âgés, ils ne sont autorisés à travailler que de façon très restreinte. Leur emploi ne doit pas affecter leur santé et leur développement.

Les enfants ne doivent pas être enlevés ou être l'objet d'une transaction commerciale.

Les actes sexuels sur des enfants sont interdits.

### **Vous trouverez ici les droits des enfants dans différentes langues :**

[allemand](#), [anglais](#), [français](#), [italien](#), [espagnol](#), [croate](#), [polonais](#), [roumain](#), [russe](#), [serbe](#), [turc](#), [vietnamien](#)

## **Points de contact**


### **Association pour la protection de l'enfance**


Tu as un problème ? En cas de conflit avec tes parents, l'école ou d'autres personnes qui ne respectent pas tes souhaits et tes droits, l'Association pour la protection de l'enfance est là pour toi et trouvera une solution adéquate à ton problème. Tu peux par exemple appeler gratuitement et à tout moment le numéro contre le chagrin au [0800-1110333](tel:0800-1110333) ou au [116111](tel:116111) et parler de tes soucis à des personnes qualifiées de manière totalement anonyme.

### **Coordonnées de l'Association pour la protection de l'enfance :**

Association allemande de protection de l'enfance

Association locale de Hameln e.V.

 [Fischbecker Str. 50, 31785 Hameln](#)

 [05151/942571](tel:05151/942571)

@

[ksb.hameln@web.de](mailto:ksb.hameln@web.de)



Du lundi au vendredi : 8h30 - 15h30  
autres dates sur demande

## Non-violence/intégrité physique

**Chacun a le droit de vivre sans violence.** Cela signifie que chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique de sa personne. On entend ici autant la santé physique que mentale d'une personne. Cela s'applique également à la vie privée.

Cela signifie **par exemple**

les conflits doivent être résolus sans violence.

Une personne en danger ou dans une situation conflictuelle peut appeler la police.

Toutes les instructions de la police doivent être suivies.

Il est interdit de se faire justice à soi-même. C'est à un tribunal public qu'il incombe de juger si vos droits individuels ont été violés et de prendre une décision en conséquence.

L'État doit intervenir sans utiliser la violence. Il ne peut recourir à la violence que dans des cas exceptionnels, lorsque tous les autres moyens ont été épuisés en vain. La peine de mort et le châtiment corporel n'existent pas, la torture est interdite.

### Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :

- Maltraiter, blesser physiquement ou tuer une autre personne. Cela s'applique au cadre familial, scolaire et dans la rue.
- Participer à une bagarre qui entraîne la mort de personnes ou de graves blessures corporelles à autrui.
- La vendetta et le meurtre pour des questions d'honneur.
- La violence à l'égard des femmes et des enfants, en toutes circonstances et quel que soit le lieu.
- La traite des êtres humains, l'esclavage et la prostitution forcée.
- La suture, l'excision ou la mutilation des organes génitaux féminins.



La couture, la coupe ou la mutilation des organes génitaux féminins est également appelée **mutilation génitale féminine** ou **circconcision**. En Allemagne, cela est puni par la loi. Les mutilations génitales féminines pratiquées à l'étranger sont également punissables. Vous pouvez prendre jusqu'à 15 ans de prison pour ça. Vous pouvez également perdre votre permis de séjour.

Il existe une lettre **de protection** officielle **du** gouvernement fédéral contre les mutilations génitales féminines. Il informe sur les conséquences juridiques de la protection des filles, y compris à l'étranger. Il peut aider les familles dans ce domaine.

Vous pouvez trouver la lettre de motivation [ici](#).

Il est également disponible dans les langues suivantes : [Anglais](#), [français](#), [portugais](#), [arabe](#), [amharique](#), [farsi](#), [indonésien](#), [mandinka](#), [sorani](#), [somali](#), [swahili](#), [ourdou](#)



Vous trouverez [ici](#) de l'aide et du soutien.

## Liberté de religion

**La religion et les croyances sont personnelles en Allemagne.** L'État ne prescrit à personne si et en quel Dieu il ou elle doit croire. L'État et la religion sont séparés.

Cela veut dire **par exemple** que

chacun est libre d'exercer sa religion et ses convictions et de choisir par lui-même.

Tout le monde a la liberté de ne pas être religieux et de le dire. Ceux qui ne croient pas en Dieu peuvent le dire publiquement.

Les membres des religions et de croyances différentes sont autorisés à se marier entre eux.

Seul le mariage civil a une valeur légale. Les mariages célébrés dans un cadre exclusivement religieux ne constituent pas en Allemagne des engagements juridiquement contraignants.

### Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :

Placer les prescriptions ou traditions religieuses au-dessus des lois en vigueur, par exemple être marié à plusieurs femmes en même temps, ou abattre un animal sans avoir d'autorisation spéciale.

Les garçons ne peuvent être circoncis que si cela ne compromet pas leur bien-être.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes en Allemagne cherchent à favoriser le dialogue entre les religions. L'objectif est d'assurer la coexistence pacifique des personnes ayant une religion, des croyances, ou sans religion. L'État est tenu d'observer une neutralité idéologique. Tant que la pratique d'une religion ne compromet pas la démocratie et la séparation entre l'État et la religion, elle sera protégée.

## Justice sociale

**L'État doit respecter et protéger la dignité humaine. Par conséquent, il devrait garantir au mieux la justice sociale.** À cette fin, il prend des mesures juridiques, financières et matérielles. En Allemagne, toutes les personnes qui ont des revenus en reverse une partie à l'État (impôts). Plus le revenu est élevé, plus la somme à payer est importante. Les personnes qui ont de hauts revenus paient plus d'impôts. L'État est tenu d'utiliser cet argent pour assurer le bien-être des personnes vivant en Allemagne.

Cela veut dire **par exemple** que

Toutes les personnes enregistrées en Allemagne ont droit à des soins médicaux de base. Cela comprend le traitement médical des maladies et des accidents.

Toutes les personnes ayant un emploi soumis à des cotisations sociales paient des cotisations pour l'assurance maladie, l'assurance dépendance et l'assurance retraite.

Chaque personne adulte doit s'efforcer de gagner elle-même de quoi assumer sa vie. Quand une personne n'y parvient pas, elle a le droit de demander de l'aide à l'État.

L'État veille à ce que les impôts servent de moyens pour garantir la justice sociale et aider les personnes en situations d'urgence (par exemple les réfugiés).

L'État soutient financièrement les parents, par exemple en versant des allocations familiales.

**Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :**

La fraude fiscale, par exemple en payant moins d'impôts que ce qu'impose la loi.  
Percevoir des allocations de l'État sans y avoir droit.

**Liberté d'opinion**

**Chacun est autorisé à se forger sa propre opinion, à l'exprimer et à la diffuser librement.** Les gens ont le droit d'exprimer publiquement leurs opinions. Tous les médias sont également libres, tout le monde peut y obtenir des informations. Celui qui exprime librement son opinion doit veiller à la protection de l'honneur personnel, respectivement de la dignité personnelle d'autres personnes.

Cela veut dire **par exemple** que

- On a le droit de critiquer le gouvernement.
- On a le droit de critiquer la religion.
- les œuvres artistiques ont le droit d'être provocatrices. Personne n'a le droit dicter aux écrivains, aux musiciens ou aux artistes plasticiens leur façon de travailler.
- Le gouvernement et les religions peuvent aussi être l'objet de satires ou d'œuvres critiques.
- Toute personne se sentant calomniée, insultée, diffamée ou blessée dans son honneur ou sa dignité personnelle peut s'adresser à la police ou à un tribunal.


**Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :**

- L'utilisation de symboles anticonstitutionnels et les appels au renversement de la démocratie.
- L'expression d'opinions offensantes qui dénigrent d'autres personnes.
- La calomnie ou la diffamation à l'égard d'autrui.
- L'incitation à la haine et à la violence.

**Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans\* et Inter\* (LGBTQI\*)**

En Allemagne, les gens de différentes religions, de sexes différents, d'origines diverses et ayant différentes opinions politiques cohabitent pacifiquement et bénéficient des mêmes droits. Il en va de même pour les personnes ayant une orientation ou une identité sexuelle différente : Les lesbiennes, les gays, les bisexuels ainsi que les personnes transgenres et intergenres, LGBTQI\* en abrégé, ont les mêmes droits que les autres personnes en Allemagne.

À côté du genre « masculin » et « féminin », il existe en Allemagne depuis 2017 le troisième genre « divers ». En Allemagne, les personnes transgenres peuvent faire enregistrer officiellement une modification de genre et de nom. En Allemagne, les femmes sont autorisées à aimer et à épouser d'autres femmes, et les hommes d'autres hommes.

 De nombreuses personnes LGBTQI\* ont fui vers l'Allemagne parce qu'elles étaient persécutées dans leur pays d'origine. Si vous êtes un réfugié et que vous êtes lesbienne, gay, bisexuel, trans ou intersexe, vous pouvez trouver du soutien, des contacts sociaux et des informations auprès de nombreuses organisations LGBTQI\* en Allemagne. Dans le cadre du projet LSVD « Queer Refugees Germany », voici des personnes de contact et des informations complémentaires :

---

Lesben- und Schwulenverband in Deutschland (LSVD)

Projet « Queer Refugees Deutschland »

[www.queer-refugees.de](http://www.queer-refugees.de)

[@queer-refugees@lsvd.de](mailto:@queer-refugees@lsvd.de)

## Centre d'arrivée de Bad Münde

### Informations de A à Z

Si vous êtes résident du Centre d'arrivée de Bad Münde, vous trouverez toutes les informations importantes de A à Z dans différentes langues dans les documents suivants :

- [Allemand](#)
- [Anglais](#)
- [Espagnol](#)
- [Français](#)
- [Arabe](#)
- [Russe](#)
- [Turc](#)
- [Persan](#)
- [Kurde](#)